



Les absents ont toujours tort

Une analyse économique de l'abstention et de ses remèdes

Philippe MARTIN, Président délégué du CAE,
a le plaisir de vous présenter la dernière publication du **Conseil d'analyse économique (CAE)**

Les élections présidentielles de 2022 ont été marquées par le plus faible niveau de participation électorale au premier tour depuis 2002 et au second tour depuis 1969. Comme en 2017, l'abstention a dépassé 50 % des inscrits aux premier et second tours des élections législatives. Dans ce *Focus*, les auteurs **Jean Beuve**, **Étienne Fize** et **Vincent Pons** étudient la montée de l'abstention à l'aide des outils d'analyse économique afin d'apprécier son impact, identifier ses causes et explorer des remèdes possibles.

Depuis plusieurs décennies, nous assistons à une augmentation de l'abstention dans la plupart des pays démocratiques. En France, ce phénomène touche désormais aussi l'élection présidentielle, qui avait longtemps été épargnée. En plus de révéler une défiance croissante envers les élus et les partis, l'abstention peut avoir des conséquences importantes sur les politiques publiques. En effet, l'augmentation de l'abstention moyenne s'accompagne d'un creusement des inégalités de participation : lorsque la participation baisse, elle baisse davantage au sein des classes populaires et d'autres catégories de la population comme les plus jeunes. Or, ceux qui ne votent pas peuvent difficilement faire entendre leur voix, et les élus n'ont pas d'incitation à tenir compte de leurs intérêts, ce qui peut réduire la représentativité des politiques publiques qu'ils mettent en œuvre.

Les raisons de l'abstention sont plurielles, complexes, et, pour certaines, hors du champ d'action des pouvoirs publics. Cependant, la baisse de la participation n'est pas inéluctable et ce *Focus* avance plusieurs remèdes qui pourraient contribuer à l'enrayer : rendre l'inscription sur les listes électorales automatique pour tous, simplifier le calendrier électoral en regroupant les élections (notamment les élections présidentielles et législatives), soutenir les campagnes de terrain menées par des acteurs non gouvernementaux et réformer les politiques d'éducation civique.

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics.

Les travaux du CAE sont publiés sous la signature et la seule responsabilité de leurs auteurs : ils n'engagent pas la responsabilité du Gouvernement, ni celle des administrations économiques représentées au Conseil.